

APPEL À CANDIDATURES
BOURSES D'HONNEUR
DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE

Guide de mise en candidature

Mai 2022

TABLE DES MATIERES

1- CONTEXTE

2- RÉSULTATS RECHERCHÉS

3- PROCESSUS DE SÉLECTION EN ÉTAPES

- CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
- DÉPÔT DE CANDIDATURES
- CRITÈRES D'ÉVALUATION

4- ÉCHÉANCIER DE L'APPEL A CANDIDATURES

5- QUESTIONS FREQUEMMENT POSÉES (FAQ)

1- CONTEXTE

Afin de compléter l'offre de financement traditionnel et de stimuler l'entrepreneuriat au Québec, le ministère de l'Économie et de l'Innovation collabore avec Entreprendre ici pour offrir cette année 24 bourses d'honneur d'une valeur de 25 000 \$ chacune. Ces bourses sont destinées à des entrepreneurs de la diversité ethnoculturelle issus de l'immigration, qui sont porteurs d'un projet entrepreneurial qui vise le développement économique et l'innovation, dans toutes les régions du Québec.

2- RESULTATS RECHERCHÉS

Au total, **24 bourses** seront accordées pour des projets en prédémarrage, démarrage et croissance à travers toutes les régions du Québec.

3- PROCESSUS DE SELECTION EN ETAPES

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le demandeur doit :

- Être citoyen canadien ou résident permanent ou en possession d'un Certificat de Sélection du Québec (CSQ)¹,
- Être âgé de 18 ans et plus,
- Détenir à lui seul au moins 45 % des parts de l'entreprise ou détenir avec des associés, qui répondent également aux deux critères d'admissibilité précédents, au moins 45 % des parts de l'entreprise,
- Soumettre des documents à jour s'il réapplique pour la bourse.

L'entreprise doit :

- Être inscrite au registre des entreprises du Québec
- Avoir son siège social au Québec,
- Ne pas être inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA)

¹ Les détenteurs d'un CAQ ne sont pas admissibles

Les projets non-admissibles sont :

- Les projets à caractère sexuel, religieux ou politique,
- Les projets reliés à la drogue illicite ou récréative,
- Les projets de bars ou de discothèques.
- Les demandes multiples au sein de la même entreprise. Une seule demande par numéro d'entreprise du Québec par année est admissible ;
- les lauréats et les partenaires d'affaires d'un projet d'entreprise ayant remporté une édition précédente des bourses d'honneur en soutien aux entrepreneurs de la diversité ethnoculturelle propulsés par Entreprendre ici;

Attention : les candidats n'ayant pas respecté un des points suivants seront **DISQUALIFIÉS**

- Utiliser le modèle Excel fourni sur le site internet d'Entreprendre ici pour les projections financières (**modèle obligatoire**),
- Utiliser le modèle de sommaire exécutif de 3 pages maximum, page d'accueil incluse, (police 11 minimum) disponible sur le site internet d'Entreprendre ici (**modèle obligatoire**),
- Présenter les états financiers pour chaque année d'activité de votre entreprise, jusqu'à 3 ans maximum. Si vous avez moins d'une année d'activité, il n'est pas nécessaire de renseigner les états financiers,
- Remplir chacune des sections prévues dans le formulaire,
- Soumettre une candidature uniquement en français,
- Annexer seulement les preuves d'identité admissibles, c'est-à-dire : copie du passeport canadien, copie de la carte de citoyenneté ou copie de la carte de résidence permanente ou copie du certificat de sélection du Québec (CSQ)
- Avoir une preuve du numéro d'entreprise du Québec (NEQ) à la soumission du dossier.

N.B. : Il est important de noter que le sommaire exécutif, les états financiers et les projections financières ne seront disponibles aux membres du jury que lors du processus de Pitch des 50 finalistes. Par conséquent, il est impératif que toutes les sections du formulaire contiennent une information complète et précise sans aucune référence aux documents sus mentionnés qui ne seront pas examinés par les évaluateurs lors de la première phase d'évaluation.



DÉPÔT DES CANDIDATURES²

Les demandes, rédigées uniquement en français, sont déposées en ligne en remplissant le formulaire de candidature disponible sur le site d'Entreprendre ici à partir du **1er août 2022 à 9h**. Ce formulaire devra être accompagné des éléments suivants :

² Seuls les documents mentionnés dans cette section seront utilisés pour l'évaluation du projet

- Un sommaire exécutif de trois pages maximum, page d'accueil incluse (utiliser obligatoirement le modèle disponible sur le site d'Entreprendre ici – tout dépassement de trois pages entraînera la disqualification du candidat) ;
- Les états financiers pour chaque année d'activité de votre entreprise jusqu'à 3 ans maximum ;
- Les projections financières sur 3 ans (utiliser obligatoirement les modèles proposés sur le site d'Entreprendre ici) ;
- Une preuve de citoyenneté ou de résidence permanente (copie du passeport canadien, copie de la carte de citoyenneté ou copie de la carte de résidence permanente) ou du certificat de sélection du Québec (CSQ) ;
- Une preuve de NEQ.



CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

Critères d'évaluation	Pondération
<ul style="list-style-type: none"> ● Description de l'entreprise (maximum 500 mots) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le projet d'entreprise, les valeurs, la mission ainsi que la vision doivent être clairement définis. 	5 %
<ul style="list-style-type: none"> ● Originalité et innovation (maximum 200 mots) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le projet se distingue sous différents aspects et répond à un réel besoin du marché. 	10 %
<ul style="list-style-type: none"> ● Etude de marché – démonstration des occasions d'affaires (maximum 900 mots) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les occasions d'affaires sont réellement démontrées. ➤ Le marché cible, le potentiel de marché et ainsi que les principaux concurrents sont clairement identifiés. 	15 %
<ul style="list-style-type: none"> ● Plan marketing – stratégie de mise en marché (maximum 500 mots) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le plan marketing détaillé et le potentiel commercial du produit ou service sont réalistes par rapport au marché visé. ➤ Les avantages concurrentiels ont été mis de l'avant et le plan de communication est cohérent. ➤ Il faut bien définir son positionnement. <p>N.B : Indiquez le bilan marketing pour les entreprises de plus d'un an d'activité</p>	15 %
<ul style="list-style-type: none"> ● Plan des opérations (maximum 700 mots) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les différents aspects (ressources matérielles et humaines, capacité de réalisation et processus de réalisation) ont été réfléchis et sont réalistes. ➤ Indiquez une section recherche et développement s'il y a lieu. <p>N.B : Indiquez le bilan opérationnel pour les entreprises de plus d'un an d'activité</p>	20 %
<ul style="list-style-type: none"> ● Coûts et financement ((maximum 500 mots) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le plan de financement est susceptible d'intéresser des investisseurs et les prévisions financières sont cohérentes et réalistes ➤ Besoins en démarrage et les ressources permettant d'assumer ces besoins, démontrer le potentiel de rentabilité. 	15 %

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il est important de bien expliquer votre plan de financement car les documents annexés ne seront lus que lors de la deuxième sélection. <p>N.B : Indiquez le bilan financier pour les entreprises de plus d'un an d'activité</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Parcours de l'entrepreneur et de ses associés (maximum 300 mots) ➤ Les compétences et les aptitudes du demandeur ou de son équipe sont démontrées. Le parcours démontre également une motivation et un désir de réussite. ➤ Indiquez les différents partenaires et/ou collaborateurs et leurs apports respectifs au sein de l'entreprise. 	10 %
<ul style="list-style-type: none"> • Qualité du dossier de candidature ➤ Le projet est présenté de façon claire et précise. 	5 %
<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation globale du projet ➤ Le projet semble solide et réaliste. 	5%

N.B: Toutes les sections du formulaire doivent obligatoirement être complétées.

Il est important de noter que le sommaire exécutif, les états financiers et les projections financières ne seront disponibles aux membres du jury que lors du processus de Pitch des 50 finalistes. Par conséquent, il est impératif que toutes les sections du formulaire contiennent une information complète et précise sans aucune référence aux documents sus mentionnés qui ne seront pas examinés par les évaluateurs lors de la première phase d'évaluation.

PREMIÈRE ÉTAPE : SOUMISSION DES PROJETS



Soumettez votre projet entre le 1er et le 22 août 2022 sur le site d'Entreprendre ici via le formulaire en ligne disponible sur le site d'Entreprendre ici.

Tous les dossiers admissibles seront remis à l'UQTR pour la première phase d'évaluation.

Il est important de noter que le sommaire exécutif, les états financiers et les projections financières ne seront disponibles aux membres du jury que lors du processus de pitch des 50 finalistes.

DEUXIÈME ÉTAPE : ANNONCE DES 50 FINALISTES ET PITCH



Au terme de la première étape de sélection, 50 finalistes seront invités à présenter virtuellement leur projet aux membres du jury indépendant qui sera formé. Les dates de ces présentations seront le **1er et 3 novembre 2022**.

En faisant partie des finalistes, vous aurez à préparer une présentation orale de 5 minutes, accompagnée d'une période de questions-réponses de 5 minutes également devant le jury. Le pitch se fera uniquement en français.

TROISIÈME ÉTAPE : REMISE DES BOURSES D'HONNEUR



La cérémonie de remise des Bourses d'honneur aura lieu le **18 novembre 2022**.

4- ÉCHÉANCIER DE L'APPEL À CANDIDATURES

DATES	ÉTAPES
1er au 22 août 2021 (Heure limite 12h00)	Mise en candidatures
22 août au 2 septembre 2022	Triage des candidatures reçues
6 septembre au 14 octobre 2022	Évaluation des dossiers
25 octobre 2022	Dévoilement des finalistes
1e et 3 novembre 2022	Présentations présentielle devant le jury indépendant
18 novembre 2022	Cérémonie présentielle de remise des bourses

Veillez noter que pendant la période de soumission, nous ne répondrons à aucune question par rapport aux contenus des applications

5- QUESTIONS FREQUEMMENT POSÉES (FAQ)

1. Quelle forme juridique d'entreprise peut postuler à la Bourse d'honneur ?

Il n'y a aucune limitation quant à la forme juridique qu'une entreprise doit posséder. La seule condition est d'être en possession de votre NEQ avant le dépôt de votre candidature.

2. Quels sont les critères de statut obligatoires pour postuler à la Bourse d'honneur ?

Pour postuler à la Bourse d'honneur, le ou les entrepreneurs doivent avoir le statut de citoyen canadien, de résident permanent, ou détenteur d'un certificat de sélection du Québec (CSQ).

3. J'ai postulé à la bourse, mais je ne peux pas être présent à la cérémonie de remise de bourses.

La présence d'un représentant par projet est obligatoire à la cérémonie de remise de bourses. En cas de force majeure, prière de désigner un représentant.

4. Peut-on déposer le projet à tout moment dans l'année ou seulement à une date précise ?

Les projets seront acceptés uniquement pendant la période de candidature qui sera du 1er au 22 août 2022 à 12h pm (midi).

5. Si un des associés n'est pas issu de la diversité ethnoculturelle, peut-on toujours déposer une candidature ?

Vous devez respecter le critère d'admissibilité exigeant qu'au moins 45% de l'actionariat/propriété doit être détenu par des personnes faisant partie de la diversité ethnoculturelle.

6. On représente une OBNL, combien de personnes doivent représenter la diversité ethnoculturelle ?

45% des administrateurs doit être représenté par des entrepreneur.e.s de la diversité ethnoculturelle.

7. Le montant de la bourse est-il flexible ?

Non, il s'agit d'une contribution financière non remboursable fixe de 25 000\$.

8. Le montant de la bourse est-il imposable ?

Oui, le montant de la bourse est imposable. Merci de contacter votre comptable pour plus de précisions.

9. Question : Si on n'a pas un plan d'affaires, peut-on quand même postuler ?

Il n'est pas nécessaire d'avoir un plan d'affaires au préalable. Toutefois, celui-ci vous aidera à compléter le formulaire qui sera disponible en ligne pour le dépôt de votre candidature et qui contiendra des sections relatives notamment à l'étude de marché, le plan de financement, le plan marketing, le plan des opérations (liste non exhaustive).

10. Question : J'ai déjà appliqué pour la bourse, mais je n'ai pas été sélectionné, puis-je réappliquer ?

Oui, avec un nouveau dépôt de candidature.

11. Question : J'ai plus de 35 ans, suis-je éligible ?

Oui, il n'y a aucune limite d'âge, la bourse est ouverte à tout entrepreneur âgé de 18 ans et plus.

12. Quels sont les documents requis pour la soumission du projet ?

*Preuve de statut (résidence permanente, ou citoyenneté, ou certificat de sélection du Québec - CSQ), preuve du numéro d'enregistrement de votre entreprise (NEQ), un sommaire exécutif de **3 pages maximum** (voir le modèle obligatoire à utiliser sur la page de la mise en candidature pour les bourses 2022), vos états financiers (pour chaque année d'activité de votre entreprise jusqu'à 3 ans maximum), vos projections financières (voir le modèle obligatoire à utiliser sur la page de mise en candidature pour les bourses 2022), ainsi que le formulaire en ligne dûment rempli.*

13. Est-ce qu'il y'a un secteur d'activité particulier pour les bourses ?

Les Bourses d'honneur sont ouvertes à tous secteurs d'activité, à l'exception des projets à caractère sexuel, politique ou religieux, projets liés à la drogue illicite ou récréative, projets de bar ou de discothèque.

14. Puis-je déposer mon projet en phase de prédémarrage, démarrage ou croissance ?

Toutes les phases de développement entrepreneuriales sont acceptées du moment où les conditions d'admissibilité sont réunies.

15. Est-ce possible de pitcher en anglais ?

Non. La totalité de la présentation devra se faire uniquement en français.

16. Afin de compléter les sections du formulaire, puis-je faire référence aux documents annexés (sommaire exécutif, états financiers, projections financières)?

*Non. Il est important de noter que le sommaire exécutif, les états financiers et les projections financières ne seront disponibles aux membres du jury que lors du processus de pitch des 50 finalistes. Par conséquent, **il est impératif que toutes les sections du formulaire contiennent une information complète et précise sans aucune référence aux documents susmentionnés qui ne seront pas examinés par les évaluateurs lors de la première phase d'évaluation.***